

Extrait du site de l'Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs de l'Isère

<http://www.alliancepec-isere.org>

Roundope contre Roundu...

- Centre de ressources - Dossiers thématiques - Lutte contre les OGM & les pesticides -

Date de mise en ligne : lundi 19 mai 2008

Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs de l'Isère

Publié par : <http://www.liberennes.fr/> Le : 05/05/2008

L'association bretonne Eaux et Rivières en est restée sans voix. Plusieurs hebdomadaires en France ont publié la semaine dernière une page de publicité "à la gloire" de Monsanto et de son pesticide fétiche, le Roundup. Une aberration estime l'association écologiste à l'heure où "les rivières bretonnes sont fortement contaminées", où le Grenelle de l'Environnement "s'est fixé comme objectif de réduire de 50 % les quantités de pesticides utilisés en France", mais aussi à l'heure où "les travaux scientifiques ont montré le caractère cancérigène du glyphosate, matière active du Roundup," et où les collectivités bretonnes "multiplient les actions pour lutter contre cette pollution".

"Cette campagne a profondément choqué, souligne Eaux et Rivières. De nombreux élus, techniciens de collectivités, membres d'associations ou simples citoyens, ont saisi notre association en regrettant qu'une telle publicité contrarie les efforts engagés dans la région pour améliorer la qualité des eaux".

La publicité incriminée, qui se propose de "démêler le vrai du faux" concernant le Roundup, banalise son usage, constate Eaux et Rivières, alors que la loi interdit toute publicité commerciale relative aux pesticides pouvant donner "une image exagérément sécurisante ou de nature à banaliser leur utilisation".

Monsanto a déjà été condamné par la justice pour publicité mensongère en présentant le Roundup comme un produit "biodégradable" et "protégeant l'environnement". L'appel de la société sera examiné le 4 juin 2008 à Lyon. En attendant, l'association Eaux et Rivières a réagi en diffusant sur son site une publicité-pastiche en faveur du "Roundope" … Et elle étudie la possibilité de poursuivre Monsanto sur le deuxième volet de sa campagne, publié cette semaine, qui "dénigre les méthodes de désherbage non chimiques".

P.H.A.

<http://eau-et-rivieres.asso.fr.icodia.info/index.php?47/381>